
COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL ST ANDRE DE BOEGE

Du 5 juin 2026 à 20 h 00

Membres présents : Detraz Laurent, Angellos-Nicoud Léa, Bouvet Lydie, Chardon Fabienne, Persigny Jérôme, Roman Nancy, Sallet Elodie, Hominal Francis, Gaillard Laurent, Von Arx-Dupraz Chantal, Bisetti Mélodie, Bosson Hervé, Julienne Marcel.

Membres excusés : Johan Janicke (a donné pouvoir à Marcel Julienne), Bosson Steeve (a donné pouvoir à Hervé Bosson)

Absent : //

Secrétaire de séance : Lydie Bouvet.

Les comptes-rendus du 14 avril et du 25 avril ont été approuvés.

Fossé la Molière

À la suite de l'éboulement en 2024 sur le chalet de Mr Messy à la Molière et dans le fossé communal, Mr Messy a missionné l'entreprise Martin d'Arenthon pour effectuer les travaux de réfection et consolidation du talus. Etant donné que l'entreprise était sur place, elle a busé en même temps le bas du fossé sur la partie communale. L'entreprise a adressé la facture à la mairie pour la part communale d'un montant de 960 € TTC. Demander des précisions sur cette facture avant de payer.

Désignation des membres à la commission des impôts à la CCVV

La commission des impôts de la CCVV doit proposer une liste de 40 personnes pour siéger à la commission des impôts, soit 5 contribuables par commune. Le conseil municipal fait une proposition en ce sens.

Mouvement de personnel

Nous avons reçu les courriers de Jeanine Bosson et Claire Vaudaux nous informant de leur départ officiel en retraite au 1^{er} septembre 2026.

Une réunion de travail aura lieu le 6 juin pour établir les fiches de poste et créer une annonce d'offre d'emploi.

Présentation de la Santadrionne

La Santadrionne a été présentée mais quelques modifications sont à apporter. Laurent remercie la commission pour leur travail et leur réactivité.

Rallye des Snuyle

Le rallye des Snuyle aura lieu dimanche 19 juillet et le départ est prévu à 8 h au chef-lieu. L'association demande au conseil municipal son accord pour offrir les cafés croissants avant le départ. Avis favorable à l'unanimité.

Frelon asiatique

Une demande a été faite par un habitant de la commune pour obtenir une indemnisation du coût du traitement pour la destruction d'un nid de frelons asiatiques. Avis défavorable. Les personnes concernées doivent se rendre sur le site www.frelonsasiatiques.fr

Election des délégués des conseils municipaux pour les élections sénatoriales

La désignation des délégués appelés à voter pour les élections sénatoriales qui auront lieu en septembre se fait par élection au sein de chaque conseil municipal. Trois candidats titulaires et trois suppléants ont été élus.
Titulaires : Persigny Jérôme, Bisetti Mélodie, Bosson Steeve.
Suppléants : von Arx-Dupraz Chantal, Julienne Marcel, Roman Nancy.

Stockage grumier

Monsieur Xavier Garcia demande s'il peut garer occasionnellement son camion de grumes sur la plateforme de dépôt de bois de la Corbière situé en bas de l'abri bus à la Corbière les jours de semaine. Le conseil donne un avis favorable.

La secrétaire de séance, Lydie Bouvet



Le Maire, Laurent Detraz



The official stamp of the Municipality of Saint-André-de-Bogez is visible, featuring a coat of arms and the text "MAIRIE DE SAINT-ANDRÉ-DE-BOGÉZ" and "74420 (H^e Savoie)".